

REVUE
INTERNATIONALE

DE LA CROIX-ROUGE



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), d' h.c. en relations internationales de l'Université do Minho, Braga (Portugal), d' h.c. méd. de l'Université de Bologne (Italie), d' h.c. de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, d' h.c. en droit de l'Université nationale de Séoul (République de Corée), *président* (membre depuis 1986)
- MM. PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier, *vice-président* (1984)
CLAUDIO CARATSCH, licencié ès lettres, *vice-président* (1990)
ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* de 1984 à 1991 (1979)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
- M^{me} RENÉ GUISAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie international», directrice d'établissements médico-sociaux vaudois, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, chargée de cours à la faculté de droit de l'Université de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien Procureur Général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- M^{me} SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau, présidente de l'Association suisse des directrices et directeurs d'Ecoles de Soins infirmiers (1988)
- MM. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur directeur de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
PIERRE LANGUETIN, licencié ès sciences économiques et sociales, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, ancien président de la direction générale de la Banque nationale suisse (1988)
JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien Directeur général au CICR (1988)
- MAX DAETWYLER, licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI) de Genève (1989)
- MARCO MUMENTHALER, docteur en médecine, professeur ordinaire de neurologie, recteur de l'Université de Berne (1989)
- RODOLPHE DE HALLER, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (1991)
- DANIEL THÜRER, docteur en droit, LL.M. (Cambridge) professeur ordinaire à l'Université de Zurich (1991)
- M^{me} FRANCESCA POMETTA, licenciée ès lettres, ancien Ambassadeur de Suisse (1991)
- MM. JEAN-FRANÇOIS AUBERT, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil National et au Conseil des Etats (1993)
JOSEF FELDMANN, docteur ès lettres, professeur titulaire de l'Université de Saint-Gall, commandant de Corps d'Armée à disposition (1993)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*

M. CLAUDIO CARATSCH, *vice-président permanent*

M. JACQUES FORSTER, *membre du CICR*

M^{me} ANNE PETITPIERRE, *membre du CICR*

M. PETER FUCHS, *directeur général*

M. JEAN DE COURTEN, *directeur des Opérations*

M. YVES SANDOZ, *directeur de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement*

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

MARS-AVRIL 1993
N° 800

Spécial

DROIT HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME

- Droit humanitaire et droits de l'homme: spécificités et convergences** 93
- Louise Doswald-Beck et Sylvain Vité:** Le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme 99
- David Weissbrodt et Peggy L. Hicks:** Mise en œuvre des droits de l'homme et du droit humanitaire dans les situations de conflit armé 129

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE ET LES DROITS DE L'HOMME

- Peter Nobel:** Contribution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au respect des droits de l'homme . . . 151

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- Conclusion d'un accord de siège entre le Comité international de la Croix-Rouge et la Confédération suisse* 164
- Accord entre le Comité international de la Croix-Rouge et le Conseil fédéral suisse en vue de déterminer le statut juridique du Comité en Suisse** 166

89

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Phan Wannamethee: Le centenaire de la Croix-Rouge thaïlandaise (1893-1993)	175
---------------------------------------------------------------------------------------------	-----

FAITS ET DOCUMENTS

Règlement intérieur de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (adopté le 8 juillet 1992)	184
Déclaration de succession de la République de Bosnie-Herzégovine aux Conventions de Genève et à leurs Protocoles additionnels	196
Déclaration de succession de la République du Tadjikistan aux Conventions de Genève et à leurs Protocoles additionnels	197
Adhésion de la République d'Estonie aux Conventions de Genève et à leurs Protocoles additionnels	197
Déclaration de succession de la République tchèque aux Conventions de Genève et à leurs Protocoles additionnels	198
Adhésion de la République hellénique au Protocole additionnel II	198

LIVRES ET REVUES

Humanitarian Law of Armed Conflict, Challenges Ahead — Essays in Honour of Frits Kalshoven (<i>Défis au droit international humanitaire</i>) (<i>Astrid J. M. Delissen, Gerard J. Tanja, eds.</i>)	199
Objets du silence — Œuvres et objets des camps et des prisons, 1900-1992 (<i>Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</i>)	204

NOTES DE LECTURE

— Die Schweizer Handelsschiffe, 1939-1945 (<i>Les navires marchands suisses, 1939-1945</i>) (<i>Walter Zürcher</i>)	205
— L'homme et les catastrophes (<i>Médecin-Général Inspecteur Raoul Favre†</i>)	206

LA REVUE EN 1993

Dans les six numéros de l'année 1993, la *Revue* traitera, entre autres, des thèmes suivants:

- **Droits de l'homme et droit humanitaire**
- **Contribution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au respect des droits de l'homme**
- **L'action du CICR face aux situations de violence interne**
- **Règles internationales contre la violence interne: développements récents**
- **Protection des victimes de la guerre**
- **Problématique des mines antipersonnel (aspects juridiques, tactiques, techniques et médicaux)**
- **Mise en œuvre du droit international humanitaire (personnel qualifié, conseillers juridiques, etc.)**
- **Applicabilité du droit humanitaire aux Forces des Nations Unies pour le maintien de la paix**
- **La protection des prisonniers de guerre contre les injures et la curiosité publique**
- **Les fondements historiques de la démarche humanitaire**
- **125^e anniversaire de la Déclaration de Saint-Pétersbourg**
- **Les règles de la guerre aérienne de La Haye de 1923**

PRIX PAUL REUTER

Créé en 1983, grâce au don fait au CICR par le professeur Paul Reuter, ancien professeur honoraire de l'Université de Paris, membre de l'Institut de droit international, le Fonds Reuter a deux objectifs. Ses revenus servent, d'une part, à encourager une œuvre ou une entreprise dans le domaine du droit international humanitaire et de sa diffusion et, d'autre part, à financer le Prix Paul Reuter.

Ce prix, d'un montant de 2000 francs suisses, est destiné à couronner une œuvre marquante dans le domaine du droit international humanitaire. Jusqu'à ce jour il a été attribué à trois reprises: la première fois, en 1985, à *M. Mohamed El Kouhène*, docteur en droit, pour sa thèse intitulée «Les garanties fondamentales de la personne dans les instruments de droit humanitaire et les droits de l'homme», la deuxième fois, en 1988, à *M^{me} Heather A. Wilson*, également docteur en droit, pour sa thèse intitulée «International Law and the Use of Force by National Liberation Movements». Lors de sa troisième attribution, en 1991, il a été remis à titre exceptionnel à deux candidats: *M. Edward K. Kwakwa*, docteur en droit, pour sa thèse intitulée «Trends in the International Law of Armed Conflict: Claims Relating to Personal and Material Fields of Application», et *M. Alejandro Valencia Villa*, avocat, pour son ouvrage intitulé «La humanización de la guerra: la aplicación del derecho internacional humanitario al conflicto armado en Colombia».

Le prix sera attribué pour la quatrième fois en **1994**. Selon le règlement du prix, le candidat devra remplir les conditions suivantes:

1. L'œuvre doit mieux faire connaître ou comprendre le droit international humanitaire.
2. Elle ne doit pas encore être publiée ou avoir été publiée récemment, soit en 1992 ou 1993.
3. Les auteurs remplissant les conditions précitées pourront faire acte de candidature auprès de *M. Paolo Bernasconi, président de la Commission du Fonds, CICR* (19, avenue de la Paix, CH - 1202 Genève) dans les meilleurs délais et au plus tard le **15 novembre 1993**.
4. Le dossier de candidature (en français, en anglais ou en espagnol) contiendra:
 - une brève notice biographique du candidat,
 - la liste de ses publications,
 - le texte intégral de l'ouvrage soumis à la Commission, en trois exemplaires.